

CHANTÉ NOËL 2023 (3mn)

du 1^{er} au 25 décembre

- avant le JT 13h du lundi au vendredi
- à 18h45 (après les titres du JT) lundi, mardi, jeudi, vendredi, le mercredi (avant les titres)
- après le JT soir samedi, dimanche

VISIBILITÉ ANNONCEUR TV

1 billboard de 6" avant et après chaque diffusion + bandes annonces

PERFORMANCES DISPOSITIF TV (hors BA)

base 25 jours – 84 billboards

823
GRP

2 555 300
contacts

59%
de couverture

(source : Métridom Médiamétrie avril juin 2023 / ens 13+)

Programmation donnée à titre indicatif et sous réserve de modification par l'antenne. Ces performances sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées et ne revêtent aucun caractère contractuel.

Loi n°2019-1479 : les mentions sanitaires sont obligatoires sur les BB présentant des boissons avec ajout de sucre, sel, ou colorant, ou des produits alimentaires manufacturés sous peine d'une amende de 37 500 € dû par l'annonceur.